

UNICEF Executive Board
First regular session 2021
9–12 February 2021
Item 5 (a) Country Programme Documents

Statement by the Minister of Planning and Development, Cote d'Ivoire
Extended Speech for presentation of the Cote d'Ivoire CPD for 2021-2025

Mme la Présidente du Conseil d'Administration, Audra Plepytė, Représentante Permanente de la Lituanie,

Madame la Directrice Exécutive de l'UNICEF — Mme Henrietta Fore,

Monsieur le Directeur Exécutif Adjoint de l'UNICEF — M. Omar Abdi,

Monsieur Le Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Nations-Unies, SE Kacou Houadja Léon Adom

Distingués membres du Conseil d'administration de l'UNICEF,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Avant tout propos, permettez-moi de vous remercier de m'avoir donné l'occasion, au nom du Gouvernement de Côte d'Ivoire, de partager avec vous notre l'expérience de partenariat fructueux avec l'UNICEF.

La Côte d'Ivoire, sous la Haute Egide de **Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République**, s'honore d'avoir enregistré depuis 2012 un taux de croissance soutenu de l'ordre de 8% en moyenne au cours de la dernière décennie. Cette croissance a permis de réaliser d'importants investissements dans les infrastructures socio-économiques et dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé, la nutrition et l'eau potable. Ainsi, les performances économiques ont contribué à améliorer la qualité de vie des ivoiriens et particulièrement les indicateurs de santé.

Ces résultats ont été amplifiés grâce au Programme Social du Gouvernement (PS Gouv). En effet, le taux de mortalité infantile (moins de cinq ans) est tombé à 96/1000 naissances vivantes grâce à des investissements dans le système de soins de santé primaires et à des solutions innovantes et plus efficaces. En outre, les dépenses pro-pauvres sont passés de 7,9 % du PIB en 2012 à 9,9 % en 2018.

Cependant, ces performances ont été contrariées par la pandémie de la Covid-19 survenue en 2020. Face à cette pandémie, l'économie ivoirienne s'est montrée résiliente et a enregistré un taux de croissance de 1,8% en 2020. La couverture vaccinale a baissé jusqu'à 50 % dans certains districts de santé. Toutefois, grâce aux efforts de communication et au soutien de nos partenaires, en particulier de l'UNICEF, la population a renoué avec l'utilisation des services de santé et, en octobre 2020, la couverture vaccinale a atteint 95 % dans les districts sanitaires.

Ce retour à la normalité n'a été possible que grâce au soutien de l'UNICEF qui a permis d'assurer la continuité des services de santé et de veiller à ce que les femmes et les enfants puissent accéder aux soins de santé qui leur sont nécessaires.

Mesdames et Messieurs,

Conscient des nombreux défis qui lui restent à relever pour assurer des soins de santé de qualité aux populations, en particulier aux enfants, aux femmes et aux personnes les plus vulnérables, le Gouvernement a entrepris l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2021-2025). Ce Plan vise à accélérer la transformation structurelle de l'économie avec une croissance forte et soutenue tout en assurant une répartition plus équitable des bénéfices de la croissance. Il met également l'accent sur le développement du capital humain.

Avec l'appui de l'UNICEF et de l'ensemble des partenaires au développement, nos efforts seront amplifiés grâce à une approche multisectorielle et à l'utilisation d'innovations numériques introduites dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 pour atteindre chaque mère et chaque enfant, avec des services de santé primaire.

Les zones vulnérables du nord et de l'ouest ainsi que les districts périurbains d'Abidjan feront l'objet d'interventions intégrées du Gouvernement et de l'UNICEF, ainsi que de l'ensemble du système des Nations Unies. Des interventions multisectorielles dans les domaines de la nutrition, de l'éducation ainsi que de l'eau et de l'assainissement seront mises en œuvre avec des stratégies complémentaires de changement des comportements en matière d'hygiène, protection contre la violence et accès actes de naissance. Les stratégies d'engagement feront appel aux points de vue, à l'énergie et à la participation des adolescents, en particulier des jeunes filles.

Le Gouvernement se réjouit qu'avec l'implication de l'UNICEF et des autres partenaires du Mécanisme de Financement Mondial pour les femmes, les enfants et les adolescents, d'importantes ressources seront allouées aux soins de santé primaires ce qui est mis en évidence par l'engagement du Gouvernement d'assurer le financement des agents de santé communautaires. Nous sommes également confiants que grâce aux changements programmatiques proposés dans le cadre du Programme pays 2021–2025, l'UNICEF aidera le Gouvernement à atteindre ses objectifs ambitieux dans le cadre du Plan National de Développement. Le Gouvernement compte également sur l'UNICEF pour l'aider surtout à adopter une approche holistique pour réduire les inégalités et permettre à tous les enfants de réaliser leur plein potentiel dans une Côte d'Ivoire émergente.

Merci.